



DELIBERATION N° 2024-06

Groupement de commande pour l'étude de gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre

Extrait du Registre des Délibérations CONSEIL SYNDICAL DU 6 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt et trois, le mardi six février à 18h30, le Comité Syndical du SBV4R, régulièrement convoqué le vingt-quatre janvier 2023, s'est réuni à Sainte-Gemme-Moronval, Salle Municipale des Associations et de la Culture, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel Rigourd, Président.

Nombre de délégués titulaires du Comité Syndical : 45

Nombre de membres en exercice : 45

Quorum à atteindre en temps normal : $(45/2+1)$: 23

Nombre de membres qui ont pris part à la délibération (présents comptant pour le quorum) : 29

Nombre de pouvoirs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 30

Présents pour le quorum : 29

M.	DAIGREMONT Jérôme	Titulaire		CA Pays de Dreux	ABONDANT
Mme	DE PIEDOÛE Caroline	Titulaire		CA Pays de Dreux	BERCHERES-SUR-VEGRE
Mme	DE SOUSA Evelyne	Titulaire		CA Pays de Dreux	BONCOURT
M.	DESHAYES Ludovic	Titulaire		CA Pays de Dreux	CHERISY
Mme	DEQUAIRE Sylviane	Suppléante de	Mme PRUNIER-REUTER	CA Pays de Dreux	CRECY-COUVE
Mme	DUVAL Dominique	Titulaire		CA Pays de Dreux	EZY-SUR-EURE
M.	PROVOST Sylvain	Titulaire		CA Pays de Dreux	FONTAINE-LES-RIBOUTS
M.	ROY Raymond	Titulaire		CA Pays de Dreux	LA CHAUSSEE-D'IVRY
M.	CHERON Denis	Titulaire		CA Pays de Dreux	MONTREUIL
Mme	PATUREL Cathy	Titulaire		CA Pays de Dreux	OULINS
M.	MAUFRAIS Aurélien	Titulaire :		CA Pays de Dreux	ROUVRES
M.	LUBOW Dominique	Titulaire :		CA Pays de Dreux	St-ANGE-ET-TORCAY
M.	FOUGEROL François	Titulaire		CA Pays de Dreux	Ste GEMME-MORONVAL
M.	ALBERT Christian	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAULNIERES
Mme	LE BRIS Martine	Titulaire		CA Pays de Dreux	SAUSSAY
M.	GOALES André	Suppléant de	M. BERTHELIER	CA Pays de Dreux	TREON
M.	MALANDAIN Sylvain	Suppléant de	M. STEPHO	CA Pays de Dreux	VERNOUILLET

M.	RIGOURD Daniel	Titulaire		CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
Mme	CHANFRAU Dominique	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	QUESNE Gilles	Suppléant de	Mme DEVINCK	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	LE GUIL Laëtitia	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	LEMOINE Stéphane	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	CORRE Roland	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	WEILLER Odile	Suppléante de	M. GOND	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	MAILLARD Patrick	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	M. CRASSIN Gérard	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GALERNE Michel	Suppléant de	M. MOLET	CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
Mme	VIBOUD Danièle	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	VERDIER Jean- François	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	

Absents excusés ayant donné pouvoir : 1

M. GUIRLIN Jean-Louis, commune de St Georges-Motel, CA de Dreux donne pouvoir au Président M. Rigourd

Absents excusés : 6

Mme	MARAND Béatrice	Titulaire		CA Pays de Dreux	AUNAY-SOUS-CRECY
M.	GUIRLIN Jean-Louis	Titulaire		CA Pays de Dreux	St-GEORGES-MOTEL
M.	BINET Eric	Titulaire		CA Pays de Dreux	SOREL-MOUSSEL
Mme	DEVINCK Jacqueline	Titulaire		CC Portes Euréliennes d'Ile de France	
M.	GATINE Jean-Pierre	Titulaire		CA Evreux Portes de Normandie	
M.	LETENNEUR Gilbert	Suppléant de	M. GATINE	CA Evreux Portes de Normandie	

Également présents (sans voix délibérative) : 4

M.	FAVREAU Patrick	Suppléant de	M. FOUGEROL	CA Pays de Dreux	Ste GEMME- MORONVAL
M.	ANEST Louis	Suppléant de	M. RIGOURD :	CA Pays de Dreux	VILLEMEUX-SUR-EURE
M.	BERNHART Laurent	Suppléante de	Mme VIBOUD	CA Evreux Portes de Normandie	
Mme	LOISY Pauline	Suppléant de	M. DAIGREMONT	CA Pays de Dreux	ABONDANT

M. Lubow est nommé secrétaire de séance.

Exposé du Président :

Le Président rappelle à l'assemblée délibérante :

En décembre 2000 et mars 2001, des inondations ont eu lieu sur le bassin versant de la Vesgre. Ces inondations ont été dommageables pour plusieurs habitations et notamment sur les communes de Saint-Lubin-de-la-Haye, Berchères-sur-Vesgre, Saint-Ouen-de-Marchefroy, Rouvres et Boncourt dans les départements des Yvelines et d'Eure-et-Loir.

Face à cette situation préoccupante et à l'inquiétude des riverains, le Syndicat Intercommunal de la Basse Vesgre (SIBV) a lancé en 2003 une étude des inondations et de restauration des milieux aquatiques sur l'ensemble du bassin versant de la Vesgre. Cette étude avait pour objectifs l'analyse du territoire et la préconisation de mesures visant à remédier ou à limiter les inondations sur le bassin. Le diagnostic hydrologique a permis de mettre en évidence la cause des inondations : à la fois les débordements de la Vesgre et de ses affluents mais également le ruissellement.

En 2019 et constatant encore les mêmes problématiques, les différents acteurs du territoire ont établi que les préconisations données en 2003 devaient être réactualisées. Ainsi, il est dans l'intérêt des structures gémapiennes du bassin versant de la Vesgre de se regrouper pour former un groupement de commandes et initier une nouvelle étude de gestion des inondations sur le bassin. Les structures concernées sont la Communauté d'Agglomération du Pays de Dreux, La Communauté d'Agglomération Rambouillet Territoires, la Communauté de Communes du Pays Houdanais, la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, le Syndicat Mixte d'Aménagement et de gestion des étangs et Rigoles, et le Syndicat du Bassin Versant des 4 rivières.

L'objectif est de réaliser une étude en suivant une logique de solidarité amont – aval.

La présente convention (jointe en annexe) définit la nature et les conditions de réalisation de cette étude de gestion des inondations sur le bassin de la Vesgre correspondant aux portions moyenne et aval.

Considérant, les problèmes récurrents d'inondations sur la Vesgre,

Considérant, la volonté des différents acteurs du territoire de réaliser une nouvelle étude de gestion des inondations sur le bassin versant de la Vesgre,

Il est ainsi proposé que le SBV4R adhère à ce groupement de commandes et soit porteur de cette étude,

Entendu l'exposé du Président, **le Comité Syndical décide à l'unanimité**, de :

- **D'autoriser** le Président à signer la convention de groupement de commande pour cette étude,
- **D'autoriser le Président** à prendre toute mesure nécessaire à la mise en œuvre du projet.

SBV 4R
SYNDICAT DU BASSIN VERSANT
DES 4 RIVIERES

Le Président,



Daniel RIGOURD

Document rendu exécutoire
Après dépôt à la Préfecture, le

Le Président,



Daniel RIGOURD

SBV4R – Syndicat du Bassin Versant des 4 Rivières

5 impasse des Mares 28500 Sainte-Gemme Moronval | Tél. 02 37 82 38 70 | secretariat@sbv4r.fr | www.sbv4r.fr